



- Zones en assainissement collectif ou secteurs d'extension future de l'urbanisation prévues pour être en assainissement collectif
- Secteurs urbanisés en assainissement individuel, pouvant faire l'objet d'un raccordement au réseau d'assainissement collectif par extension de réseau à la faveur d'éventuels travaux liés à la réfection des voies ou à la réhabilitation de réseaux existants (eau potable, électricité...)

DEPARTEMENT DU CALVADOS

Commune de Condé-sur-Noireau

**SCHEMA DIRECTEUR
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

**Plan de Zonage
d'assainissement
collectif**

Vu pour être annexé à
la délibération du
Conseil Municipal en
date du

PLANIS
aménagement - urbanisme - territoire
Parc CITIS
4, avenue de Toulouse
14 200 Hénouville Saint Clair
Tél: 02 31 53 74 54
Fax: 02 31 53 77 59
Email: contact@planis.fr

APPROBATION

Ech: 1/5000